

# VILLE DE COURCELLES-LES-LENS

## NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2017

### **PRESENTATION GENERALE :**

Le budget d'une commune se décompose en deux sections :

**La section de fonctionnement** qui enregistre en dépenses toutes les charges courantes (eau, électricité, fournitures administratives et scolaires, etc...), les frais de personnel, les subventions aux associations, les aides diverses (bourses communales...), les intérêts des emprunts.

En recettes, cette section comprend les recettes fiscales (impôts locaux), la dotation globale de fonctionnement et autres dotations versées par l'Etat, la Région et le Département, les produits des services (recettes perçues sur les usagers: repas de cantine, recettes de spectacles, prestations jeunesse et sport, crèche, concessions de cimetières, droits de stationnement. ..) et les « autres produits de gestion courante» (revenus des immeubles, locations ... ).

**La section d'investissement** qui enregistre en dépenses le remboursement en capital des emprunts et l'ensemble des travaux et des achats qui valorisent le patrimoine de la commune (ainsi les travaux de réparation sont inscrits en fonctionnement)

En recettes, cette section comprend les subventions attribuées par l'Etat et les autres collectivités territoriales pour certains travaux, le reversement de la TVA pour les travaux et les achats d'investissement effectués l'année précédente, les amortissements de l'année et un virement de la section de fonctionnement (souvent indispensable pour équilibrer le budget d'investissement.)

Les deux sections sont indépendantes mais il faut, pour permettre à la commune de réaliser des travaux d'investissement, que le budget de fonctionnement dégage un excédent (un bénéfice).

### **VUE D'ENSEMBLE :**

<b><u>Prévisions 2017</u></b>	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	10 030 000.00	5 485 308.26
Section d'investissement	5 225 000.00	4 482 409.94

<b><u>REPORT DES ANNEES ANTERIEURES</u></b>	DEFICIT	EXCEDENT
Section de fonctionnement		4 969 691.74
Section d'investissement		1 037 590.06

<b><u>TOTAL (previsions 2017 + reports + restes à réaliser 2016)</u></b>	DEPENSES	RECETTES
TOTAL	15 550 000.00	15 975 000.00

## **DETAIL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

En dépense,

	2017	Rappel : CA 2016	Vote 2016
Charges à caractère général (correspondent à toutes les dépenses courantes (eau, gaz, fournitures techniques,scolaires,etc.).)	1 889 000.00	1 487 328.43	2 046 900,00
Charges de personnel	3 835 000.00	3 341 889.94	3 900 500,00
Autres charges et gestion courante (correspondent aux indemnités des élus et aux subventions attribuées aux associations.)	326 500.00	258 178.88	307 000.00
Atténuations de produits (remboursement taxes foncières CAHC)	20 000.00	8 171.00	10 000,00
Charges financières (correspondent au paiement des intérêts des emprunts.)	79 360.73	56 101.60	99 799,08
Charges exceptionnelles (correspondent essentiellement aux versements des bourses communales.)	60 729.33	23 512.31	59 000,00
Dotations provisions (provisions pour risques, litiges)	50 000.00	0.00	60 000,00
Dépenses imprévues	400 000,00	0.00	400 000,00
Amortissements (correspondent à la perte de valeur annuel du matériel communal)	299 000.00	232 880.51	260 500,00
Virement à la section d'investissement	3 070 409.94	0.00	2 620 000,00

1

En recette,

	2017	Rappel : CA 2016	Rappel : Vote 2016
Atténuations de charges (correspondent aux remboursements de l'état sur les contrats aidés)	100 000,00	448 673.50	100 000,00
Produits des services, domaines (correspondent aux rentrées d'argent des services proposés par la commune : cantine, centres aérés, garderie, parcours à truites,etc..)	324 500.00	350 089.42	326 500,00
Impôts et taxes (on y retrouve les impôts locaux, l'attribution de compensation de la CAHC ainsi que les taxes sur l'électricité et les droits de mutation)	3 969 756.19	4 050 889.48	3 841 188,60
Dotations, subventions et participations (correspondent aux aides de l'état)	985 489.00	1 219 382.47	1 181 652.00
Autres produits de gestion courante (correspondent essentiellement aux revenus sur les locations des bâtiments communaux)	30 000,00	60 460.10	30 000,00
divers	563.07	243 733.30	1 000,00
Resultat de fonctionnement reporté	4 969 691.74		4 208 359,40
Opérations d'ordre (travaux en régie)	75 000,00	32 872.56	75 000,00

## **DETAIL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

En dépense,

Dépenses d'équipement	4 385 000.00
Restes à réaliser 2016	295 000,00
Remboursement des emprunts	260 000,00
Autres immobilisations financières (cautions)	5 000,00
Opérations patrimoniales*	500 000,00
Opérations d'ordre (travaux en régie)	75 000,00

\*ces opérations n'ont aucune influence sur le budget communal car la même somme est inscrite en dépense et en recette d'investissement

En recette,

Restes à réaliser 2016	0,00
Subventions diverses	283 000,00
Remboursement TVA 2016	260 000,00
Virement de la section de fonctionnement	3 070 409.94
Taxe d'aménagement	70 000.00
Amortissements**	299 000.00
Opérations patrimoniales*	500 000,00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 037 590.06

. \*ces opérations n'ont aucune influence sur le budget communal car la même somme est inscrite en dépense et en recette d'investissement

. \*\*les amortissements ont peu d'influence sur le budget communal car la même somme est inscrite en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement

### PRINCIPALES DEPENSES D'EQUIPEMENT prévues en 2017 :

<u>Opération 220</u> : Construction du centre multi accueil petite enfance	30 000,00 euros
<u>Opération 227</u> : école Salengro	60 000,00 euros
<u>Opération 229</u> : hôtel de ville	115 000,00 euros
<u>Opération 241</u> : rénovation de l'église	20 000,00 euros
<u>Opération 243</u> : école Delaby	30 000,00 euros
<u>Opération 250</u> : aménagement qualitatif rue Louis blanc	100 000,00 euros
<u>Opération 251</u> : école Condorcet	22 000,00 euros
<u>Opération 256</u> : école Paul sion	285 000,00 euros
<u>Opération 257</u> : Installation de la vidéoprotection	200 000,00 euros
<u>Opération 265</u> : gare d'eau	300 000,00 euros
<u>Opération 271</u> : services techniques	490 000,00 euros
<u>Opération 272</u> : nouvelle médiathèque	1 450 000,00 euros
<u>Opération 274</u> : travaux d'accessibilité	150 000,00 euros
<u>Opération 275</u> : aménagement d'un parking rue de Pressensé	50 000,00 euros
<u>Opération 276</u> : réfection des voiries	100 000,00 euros
<u>Opération 277</u> : réfection de l'éclairage public	100 000,00 euros
<u>Opération 278</u> : local de la fosse 7	50 000,00 euros
<u>Opération 279</u> : cimetière	100 000,00 euros
<u>Opération 280</u> : bibliothèque rue Paul Baudin	15 000,00 euros
<u>Opération 281</u> : école Marcelle Cloez	38 000,00 euros
<u>Opération 282</u> : COSEC et salles annexes	50 000.00 euros

## **ENDETTEMENT**

En 2017, l'annuité se décomposera comme suit :

245 399.62 euros EN CAPITAL (investissement)  
56 872.50 euros EN INTERET (fonctionnement)                      SOIT    302 272.12 euros

La commune n'a pas souscrit d'emprunts en 2016.

Etat de la dette au 1/01/2016 : 3 144 532.25 euros – 3 emprunts en cours  
1 emprunt sera soldé en 2019, un en 2029 et le dernier en 2030

**La capacité de désendettement** : elle détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle (excédent de fonctionnement)- Elle s'exprime en nombre d'années : moins de 8 ans-zone verte, entre 8 et 11 ans-zone médiane, entre 11 et 15 ans-zone orange, plus de 15 ans-zone rouge.

Pour Courcelles, ce ratio s'élève à 4.03 années. **(Zone verte)**

La Commune est peu endettée par rapport à la moyenne de la strate

## **TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil	Produit estimé
Taxe d'habitation	5 605 000.00	13,03	730 331.00
Taxe foncière bâti	4 284 000.00	18,34	785 685.000
Taxe foncière non bâti	41 000.00	96,34	39 499.00
TOTAL			1 555 515.00